

**Amap les fanes de Ragon - Volailles - Contrat de partenariat
2019**

La Ferme des 100 poules et ...

Représenté par Julien BERNARD et Emilie RAVALLI
La Fiolière – 44650 Corcoué sur Logne
Tél : 06 27 89 21 37
emilie.ravalli@gmail.com
www.lafermedes100pouleset.jimdo.com



Ci-après dénommé « l'éleveur »

Et

Mme/Mlle/M.....

Adresse :

Tél : Portable : Adresse électronique :

.....

Ci-après dénommé « l'adhérent »

Objet

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat de volaille issue de l'agriculture biologique, et permet de connaître l'éleveur partenaire.

L'éleveur

-s'engage à fournir des volailles biologiques élevées à la « ferme des 100 poules et... » à raison d'une livraison mensuelle soit 11 livraisons, entre Janvier et Décembre 2019, pas de livraison en Août, aux dates suivantes :

23/01/19, 6/02/19, 6/03/19, 3/04/19, 29/05/19, 26/06/19, 10/07/19, septembre, octobre, novembre et décembre à venir

- au prix de 10€ /Kg
- s'engage, en cas de volaille manquante, soit à la remplacer par une volaille équivalente, soit à en reporter la livraison, soit à la rembourser en fin de contrat. Les adhérents seront prévenus à l'avance, par e-mail, dans la mesure du possible.
- assure les distributions en camionnette réfrigérée ou caissettes isothermes garantissant le respect de la chaîne du froid.

L'adhérent

- s'engage à venir ou faire récupérer son colis lors des distributions et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- s'engage sur la ou les commandes indiquées ci-dessous.
- s'engage à participer aux distributions

Cochez le contrat choisi	taille du poulet	Prix moy unit *	Qté de poulet par distribution	Nbr de distributions	Total
	Petit 1,5 kg	15,00 €	X...	X 11	
	Moyen 1,7 kg	17,00 €	X...	X 11	
	Gros 1,9 kg	19,00 €	X...	X 11	

* Prix médian, selon le poids de la volaille, **un ajustement sera fait en fin de période du contrat, soit sous forme de chèque complémentaire de la part de l'adhérent, soit sous forme de remboursement de la part de l'éleveur.**

Règlement en 1 chèque ou chèques à l'ordre de la « Ferme des 100 poules et... », à remettre avec le contrat signé par l'adhérent, le jour de l'inscription.

Fait à Nantes le / / 2018

L'éleveur,

L'adhérent,